CABO ACAB

POST PLAY EXPRESS

Volume 9, No. 8, Avril 2018

Bulletin mensuel de l'Association canadienne des arbitres de basketball

LA LICENCE D'ARBITRE : LA PROCHAINE ÉTAPE DANS L'ÉVOLUTION DE VOTRE RÔLE DANS LE SPORT

Par Morgan Munroe, Président de l'ACAB et de la CABC

J'ai joué au basket au niveau secondaire au «Moyen-Âge» des années 1970. En Alberta, c'était l'époque pré-FIBA avec des quarts de 8 minutes, pas de chrono des tirs ou de ligne de 3 points et le jeu se déroulait à un rythme et un style très différents d'aujourd'hui. L'un des meilleurs officiels dans mon coin était un bonhomme du nom d'Ira Bourne. Il était reconnu pour sa voix unique, ses signaux et son style global. Il était une légende locale et, en fait, le premier officiel d'Alberta à recevoir le prix Wink Willox de l'ACAB en 1984. Lorsque j'ai commencé à arbitrer à la fin des années 1980, Ira s'arrêtait souvent pour voir les matchs joués dans son patelin. Une fois, j'ai eu l'occasion de demander à Ira comment il avait commencé à arbitrer et comment cela se passait à ses débuts. Il m'a raconté qu'à cette époque, il n'y avait pas de signaux ou de mécaniques «officiels» de sorte que chacun créait son propre système pour contrôler le jeu. De plus, chaque équipe fournissait un officiel et on apprenait vite que l'autre officiel était peut-être un peu trop gentil envers l'équipe avec laquelle il voyageait. Si cela se produisait trop souvent, il devenait nécessaire d'équilibrer leur appel avec un des nôtres. Une faute contre la défense pouvait être rapidement corrigée par une violation de marcher par l'officiel de l'autre équipe. Évidemment, au fil de l'évolution du sport, ce système s'avéra intenable. Des associations locales prirent naissance afin de formaliser les assignations et les programmes de formation. Ces associations locales se joignirent à d'autres groupes animés des mêmes intentions afin de former les organismes provinciaux auxquels nous appartenons tous. L'ACAB fut fondée en 1974 lorsque les instances provinciales se rencontrèrent afin de former l'organisme national. Mais, qu'a donc à faire ce bref rappel historique avec le moment présent et, encore plus important, avec la progression de la nouvelle génération d'officiels au Canada? À mon avis, deux leçons peuvent en être tirées.

La première est que l'arbitrage a été en constante évolution. Au début, les officiels étaient laissés à eux-mêmes pour contrôler le jeu. Puis, vinrent mécaniques et signaux formels. Aujourd'hui, l'information à ce propos est immédiatement accessible et l'attention porte clairement sur les aspects plus complexes du sport tels le contrôle du jeu, les interactions avec joueurs et entraineurs, l'analyse vidéo à plusieurs niveaux et une panoplie d'autres responsabilités sur et hors du terrain, définies par nos organismes et d'autres instances. Il ne faut pas se

surprendre que ces attentes exigent un support accru de diverses sources qui défient la capacité des organismes bénévoles qui chapeautent l'arbitrage.

Il a probablement été déconcertant pour les officiels, au début, d'avoir à suivre un manuel de mécaniques, d'utiliser des signaux standards et de faire confiance à l'objectivité de son partenaire et, malgré tout, c'était ce qu'il fallait pour le bien du sport. Nous ne devrions pas en attendre moins du présent groupe d'officiels à qui on demandera de s'adapter à des changements qui ne sont en rien aussi «perturbateurs» que ceux auxquels nos prédécesseurs ont dû faire face.

L'autre leçon à tirer du passé touche à l'évolution de ce que signifie être membre d'un organisme. Au début, il n'y avait pas d'organismes, donc pas de membres. Les officiels étaient vraiment des travailleurs indépendants qui travaillaient seulement pour une école ou un entraineur. La mise en place d'une association signifiait l'adhésion de membres, assortie de certains bénéfices. Dans la plupart des cas, l'adhésion se basait sur le désir d'arbitrer. Compétence et engagement n'étaient pas toujours en priorité, surtout dans les régions à population croissante où augmentaient les besoins en arbitres additionnels. Comme tout le monde le sait, le sport a évolué et le temps est venu de passer de la simple adhésion comme membre qui paie une cotisation annuelle à un système d'attribution de permis qui soit stratifié en termes de la compétence des officiels et des exigences des matchs à arbitrer. Permettez-moi d'utiliser l'analogie du système d'attribution des permis de conduire en place dans chaque province. Dépendant de la taille du véhicule et, dans certains cas, de l'expérience du conducteur, des permis sont accordés aux candidats qui rencontrent les exigences. Dans certains cas, les conducteurs doivent démontrer périodiquement le maintien de leur capacité de conduire un véhicule. Le coût des permis reflète la complexité du processus aussi bien que les bénéfices qu'en retirent les détenteurs. L'arbitrage au basketball suivrait un modèle semblable. Les officiels novices paieraient un prix inférieur et seraient incités à progresser vers une licence de niveau plus avancé au fil de l'acquisition d'une plus grande expérience. La majorité des officiels locaux seraient comme les détenteurs d'un permis de conduire standard. Ces conducteurs constituent la majorité des gens sur la route. Dans notre sport, ce groupe de personnes ferait partie de la majorité des officiels partout au pays. Ils arbitrent des rencontres compétitives, mais pas à un niveau élite. Ils sont compétents et rencontrent les exigences de base pour contrôler ce genre de match. S'ils maintiennent un niveau raisonnable de performance tels la réussite de l'examen sur les règles, la participation aux stages locaux, etc., ils gardent leur licence. Les officiels qui aspirent travailler au niveau élite seraient comme les conducteurs commerciaux qui gagnent leur vie en conduisant des véhicules de toutes sortes. On s'attend à plus de leur part, incluant des examens médicaux périodiques, des tests de conduite, etc. Les officiels de haute performance devraient s'attendre à davantage de surveillance pour maintenir leur statut. Cela pourrait inclure l'obligation de participer à des stages ou conférences au niveau provincial, se soumettre à des évaluations de leur forme physique et autres obligations de développement professionnel démontrant leur mise à jour des informations les plus récentes. Nos détenteurs de licence internationale devraient évidemment respecter les exigences définies par FIBA. D'autres sports ont déjà mis en place un système d'attribution de licences pour tous les participants incluant joueurs, entraineurs et officiels. Cela fait partie d'un système global qui touche la sanction formelle de rencontres jouées à l'intérieur d'une province. Le basketball va dans cette direction et, encore une fois, cela fait partie de l'évolution normale d'un sport.

L'émission de licences peut sembler une addition de paperasse à notre sport, mais l'objectif global de l'améliorer vaut bien cet inconvénient mineur associé à l'implantation du système. Permettez-moi d'utiliser l'analogie suivante pour illustrer la façon dont un processus de sanction fait partie du système global de sécurité des officiels et autres participants qui devraient se réjouir de sa venue dans notre sport.

Si vous êtes de la génération des «baby boomers», vous vous souvenez sans doute du moment où la législation sur le port de la ceinture est entrée en vigueur. La première province l'a mise en place en 1976 et ce n'est qu'en 1991 que toutes les provinces et territoires ont finalement approuvé une telle législation. Vous pouvez aussi vous souvenir de la résistance de plusieurs personnes à une telle loi. En fait, dans une province, un individu a même demandé à un policier de lui émettre une contravention afin de pouvoir contester la constitutionnalité de la loi. Cela illustre que le changement exige du temps et que les personnes l'acceptent à des rythmes différents. La résistance n'est pas nécessairement une mauvaise chose, mais davantage une réaction naturelle normale à différentes idées qui peuvent a priori sembler troublantes, mais finissent par être bien acceptées. Aujourd'hui, le port de la ceinture se retrouve partout et personne n'en questionne vraiment les bienfaits. D'autres éléments de sécurité ont été ajoutés aux voitures et ont réduit les blessures et décès lors d'accidents. De fait, chacune de ces mesures de sécurité ajoutent au coût de fabrication des véhicules, mais les gens ont accepté les frais supplémentaires à cause des bienfaits en cas d'accident. Ces bienfaits existent même si, statistiquement, les chances de s'en servir sont relativement faibles. La sanction et le coût d'attribution de licences aux officiels s'apparente aux mesures de sécurité dans les véhicules. Il y a un coût, mais si un accident survient, soudain on est heureux de compter sur les éléments de sécurité, nonobstant leur coût.

En février, j'ai été invité à participer à un forum de discussion sur l'enregistrement des équipes de club en Alberta. J'ai présenté quelques incidents dont j'ai eu connaissance au cours des 24 derniers mois. Je vous en cite deux.

L'un porte sur une blessure en sport scolaire. Un joueur âgé de 16 ans à l'époque, fut traité pour blessure à la tête par les membres du personnel affectés à l'événement. Cependant, selon la loi, comme mineur, un blessé dispose de 2 ans, au moment d'avoir 18 ans, pour faire une réclamation dans l'éventualité d'une faute liée à l'incident ou aux soins reçus. Dans ce cas, l'individu avait presque de 20 ans lorsqu'il a porté plainte contre plusieurs des personnes impliquées dans l'incident. L'interrogatoire des officiels, à savoir si le jeu en question avait été pénalisé, a constitué une partie de l'enquête. Des rapports avaient-ils été déposés et à qui? Quel type de formation les officiels avaient-ils? Et ainsi de suite. Souvenez-vous, quelques années s'étaient écoulées depuis l'incident et le manque d'information fut un facteur dans la décision rendue. De tels évènements me portent à m'interroger sur le nombre d'associations qui gardent des dossiers pour de longues périodes. Garde-t-on des données sur les présences aux stages de formation? Mettons-nous ces informations en lien avec le niveau de compétition auquel les gens sont assignés? Un système de licences et de reconnaissance supervisé par un organisme provincial ou territorial de régie constituerait un investissement valable. En pratique, on investirait dans les mécanismes de sécurité du sport comme on paie pour les dispositifs de sécurité des voitures. Rarement utilisés j'en conviens, mais précieux en cas d'incident.

Il y a deux mois, on m'a fait parvenir une vidéo d'un match de basket où un joueur a été fauché par un adversaire au cours d'une contre-attaque. À ma stupéfaction, aucune faute n'a été sifflée, peut-être parce qu'aucun des

officiels n'a fait l'effort de couvrir le jeu. Comme je l'ai dit, la vidéo m'a été envoyée, mais j'ai décidé d'en savoir davantage. Il était clair que le jeu avait été enregistré sur un téléphone ou autre appareil tenu par un spectateur. Je le mentionne parce que cela nous rappelle qu'à notre époque, la probabilité est très forte que quelqu'un enregistre les évènements dans la plupart des matchs. Cela peut s'avérer bénéfique pour les officiels dans la mesure où ils agissent correctement et prudemment. En revanche, cela devient problématique si la rencontre n'est pas gérée selon les normes attendues. Posséder une licence ne garantit pas la sécurité, mais formalise les normes de formation et les attentes de performance lors des rencontres.

Le basketball continue d'évoluer en termes de style et de stratégie. Les règles sont mises à jour et raffinées régulièrement de sorte qu'il n'est pas surprenant que, par conséquent, la formation des officiels doive aussi être mise à jour. L'émission de licences d'officiel, joueur, et entraineur s'avère une conséquence logique pour le bien-être et la protection de toutes les personnes impliquées. Idéalement avec le temps, les bienfaits d'un système de licences seront bien établis et considérés au même titre qu'on voit les dispositifs de sécurité dans les voitures. Avec les voitures, cela a commencé lentement avec les ceintures et a grandi avec une multitude d'innovations. Il est souhaitable que les permis d'arbitrer au basketball démarrent de façon simple et soient le germe d'une formation nouvelle et meilleure ainsi que la source d'autres bienfaits pour les officiels de partout au pays.

DU BUREAU DU RESPONSABLE NATIONAL DE LA FORMATION DE L'ACAB

Par Jim Cervo, Responsable national de la formation de l'ACAB

Chaque année à cette période, j'écris un article pour Post Play Express. Cette année, j'ai pensé inclure de l'information liée à mon mandat et d'ajouter quelque chose de plus personnel.

<u>Tournois nationaux – Comité de la CABC</u>

Au moment d'écrire ces lignes, les tournois nationaux printaniers sont en cours. Les noms des officiels et A\És choisis pour ces évènements ont été publiés dans l'édition de février du PPE. Une note à cet égard, Alfie Paoletti du Québec a remplacé Paul Deshaies au Championnat masculin de l'ACSC au Collège Montmorency à Laval, QC. Félicitations à toutes et à tous.

Les tournois se sont déroulés aux endroits suivants :

U Sports féminin - Regina, Saskatchewan	**U Sports masculin – Halifax Nouvelle-Écosse**
ACSC Féminin – Sackville, Nouveau-Brunswick	**ACSC masculin – Laval, Québec**

Le choix des officiels pour les tournois U Sports s'est fait sous la direction du Comité de sélection de la CABC pour la troisième année ainsi que celui des officiels pour les tournois collégiaux pour la première année à la demande du Conseil national de l'ACSC. Les superviseurs des conférences U Sports et ACSC ont soumis des candidatures pour chacun des tournois respectifs. L'ajout des tournois de l'ACSC a alourdi le travail du Comité, mais le même processus a été suivi. Le mandat du Comité consistait à recommander 12 officiels et un substitut

pour chaque tournoi sur la base des informations reçues des superviseurs. L'ASCS avait demandé de choisir au moins trois officiels de la conférence hôte de chaque tournoi, les 9 autres pouvant provenir de n'importe où au pays incluant le Manitoba et Terre-Neuve/Labrador, même si ces provinces n'ont pas d'institutions membres. Le seul critère était que ces officiels travaillent régulièrement au niveau universitaire. Un groupe solide d'officiels fut fourni au Comité de sélection ce qui a rendu les décisions difficiles, mais a résulté en un groupe relevé d'officiels à chaque tournoi.

Les tournois estivaux cette année se joueront aux endroits suivants:

U15 et U17 masculins – Kamloops, Colombie-Britannique
U15 et U17 féminins – Fredericton, Nouveau-Brunswick

Les allocations provinciales pour ces tournois ont été communiquées aux superviseurs provinciaux.

<u>Base de données de l'ACAB – Examen national</u>

En novembre 2017, j'ai produit un examen en blanc de 25 questions et l'ai mis en ligne sur la base de données de l'ACAB. Le message fut envoyé aux provinces d'encourager autant de personnes que possible à faire cet examen et corriger les failles potentielles avant de publier l'examen national 2017. Malheureusement, très peu d'officiels ont fait l'examen en blanc. Il s'est produit quelques problèmes encore cette année durant la période d'examen et nous avons tenté de les résoudre rapidement. Encore une fois, Martha Bradbury mérite toute notre reconnaissance pour les nombreuses heures consacrées à gérer l'examen d'une manière professionnelle. Plusieurs personnes des provinces nous ont aidés à rendre le processus aussi fluide que possible. Une mention spéciale à Don Thorne de l'Ontario. L'Ontario possède le plus grand nombre de membres et Don est resté à l'affut, communiquant avec Martha et moi sur une base presque quotidienne. Nous espérons que le processus continue de s'améliorer à chaque année au bénéfice de chaque membre.

Sur une note personnelle, après 30 années d'arbitrage au niveau universitaire, je me suis retiré du groupe d'officiels de Canada West en janvier 2018. J'ai eu le plaisir d'arbitrer mes deux dernières rencontres à Trinity Western University et à University of the Fraser Valley où j'ai passé d'innombrables heures sur le terrain, y ayant arbitré plus de 400 matchs durant ma carrière. Je reste actif au niveau scolaire arbitrant une journée ou deux par semaine. Je dois avouer que j'apprécie avoir mes weekends libres, ce qui n'est pas arrivé souvent pendant très longtemps. Au cours de ma carrière d'arbitre, j'ai eu le plaisir de travailler avec des hommes et des femmes de grande valeur que j'aime considérer comme mes amis. C'est une chose qui me manquera vraiment.

J'espère que chacun passera un bel été et prendra un peu de temps loin du terrain, quoique nous savons que le basket est devenu un sport annuel. Si vous prévoyez participer à un camp de développement cet été, il en existe plusieurs un peu partout au pays qui contribueront à raffiner vos habiletés et vous donneront l'occasion d'interagir avec d'excellents évaluateurs et de bâtir des amitiés avec des collègues arbitres.

LA CONSTANCE

Par Robert Ferguson, Vice-président de l'ACAB

Il faut leur dire! Combien de fois avons-nous entendu ce commentaire de la part de coachs d'arbitres, de chefs d'équipe ou de ceux en position de leadership au sein de notre silo bien rangé de l'arbitrage? Cela vient probablement de la conviction qu'on doive parler à un officiel afin de le former ou dans l'intention de modifier ses habitudes sur et hors du terrain. Aussi, dans la plupart des cas, c'est probablement fait avec les meilleures intentions afin d'assurer la constance dans les décisions et la façon d'approcher le sport. Je suis entièrement d'accord que la constance du message et des décisions soit la priorité au basketball. Mon problème avec cette méthode du «on doit leur dire» est que ça n'aide pas toujours et peut même parfois nuire à l'établissement de la constance à tous les niveaux d'arbitrage.

Demandez-vous comme coach d'arbitre ou de chef d'équipe : Qu'arrive-t-il si votre message est incorrect, désuet, périmé et que vous n'avez pas acquis suffisamment de confiance pour un feedback effectif? Et que se passe-t-il si vos insécurités ne vous permettent pas d'écouter, mais vous placent dans un mode d'attaque? Vous croyez fermement que votre message est au poil et doit être livré de façon forte et résolue de sorte que personne ne doute de votre opinion. J'estime que cette approche trop souvent fait que nos officiels peinent avec leur constance et leur confiance sur le terrain à cause de notre méthode de leadership du type «ils ont besoin qu'on leur dise».

Peut-on faire mieux? Absolument!

La confiance et le leadership commencent dans la discussion pré-rencontre. Les chefs d'équipe doivent tenir une discussion basée sur l'expérience et niveau d'aptitude de l'équipe pour un match de ce niveau. Ce doit être une discussion inclusive à la recherche d'inconstances de sorte que la difficulté soit rapidement abordée pour ce match et, si nécessaire, référée à l'association locale ou à un groupe d'élite. Les chefs d'équipe doivent être sûrs et assez confiants dans leurs habiletés pour écouter et accepter la possibilité qu'ils ne soient à l'occasion pas bien alignés et, le cas échéant, acceptent de changer. Le leadership en cours de rencontre cherche constamment à bâtir la confiance et cela se concrétise par la responsabilisation, non par le dénigrement au nom de l'excuse «on doit leur dire». On peut voir depuis les gradins si l'équipe possède une chimie et cela se manifeste après un segment émotif difficile au cœur d'une rencontre. Un temps-mort est accordé et l'équipe se rassemble pour discuter. Regardez leur langage corporel durant et après le temps-mort pour voir s'ils sont prêts à arbitrer ou encore perturbés par l'expression du mécontentement d'un membre de l'équipe.

Comme coachs d'arbitre, le temps est critique pour chacun d'entre nous et parfois, il s'agit seulement d'une brève visite avec quelques points rapides et, vite au match suivant. Lorsque le temps le permet et que la technologie est disponible, un bon coach d'arbitre démarre la conversation et écoute pour voir les inconstances. Les décisions ont été prises, alors il faut voir si elles étaient correctes ou non et analyser le pourquoi tel que le

positionnement ou la nature de la règle. Si les officiels font confiance au coach, ils souhaitent rapidement discuter des erreurs possibles sur le terrain et veulent un feedback honnête.

Localement (ici à Ottawa), les discussions d'après-match sont généralement ouvertes et inclusives pour les rencontres universitaires. L'an dernier, un autre pas a été réalisé à cet égard. Nous sommes allés visiter Montréal pour voir des matchs et 5 officiels du Québec sont venus pour le match Carleton/Ottawa. Tout ça en vue de bâtir la constance et fournir un meilleur service.

On doit à tout moment travailler la constance. Règles, idées sur le meilleur positionnement dans diverses situations, façon de se présenter sont en constante évolution. Il est alors difficile de se tenir à jour même si nous tentons de notre mieux de le faire. Nous vivons au Canada et, sauf pour certains individus, nous consacrons le solde de nos énergies à l'arbitrage, une fois rencontrées nos responsabilités envers la famille, le travail et les amis. Alors, il importe de créer ces relations, d'écouter afin de favoriser la constance et créer la discussion.

Mes idées exprimées ci-dessus viennent de ma carrière comme policier, ancien superviseur universitaire et présentement coach d'arbitre national. J'espère que vous êtes en désaccord avec certains de mes propos de sorte qu'on peut avoir une discussion et, je l'espère, cela m'amènera à réfléchir et à m'améliorer pour le futur.